

dette publique que d'un seul pauvre petit million... Eh bien, il serait fort aisé de savoir où tous ces surplus sont allés.

On a dépouillé le peuple de ces 55 millions de dollars. On ne peut pas nous montrer qu'on ait exécuté des travaux publics de grande importance, et on a distribué au moins \$500,000 par année en menus cadeaux à des employés dont on n'avait nul besoin—tous de bons libéraux, s'il faut s'en rapporter à l'honorable ministre. C'est là où est allée une grande partie de cet argent dont on a dépouillé le peuple du Canada. L'honorable ministre nous a parlé de renvois d'employés à Saint-Jean, et je désirerais lui poser une question à cet égard. On pourrait supposer, d'après ce qu'il a dit, qu'il a cherché à défendre ces pauvres gens. Il dit que quelques-uns de ses amis politiques lui ont écrit pour lui demander de reprendre ces employés. Pourrait-il nous communiquer ces lettres ? Ce serait là une lecture fort édifiante pour le public, et surtout pour les citoyens de Saint-Jean. J'espère bien qu'on nous communiquera ces renseignements avant la fin de la session. Deux employés ont été renvoyés sans raison aucune, si ce n'est peut-être qu'on a trouvé qu'ils n'avaient pas épousé les intérêts de M. McEwen aussi chaudement qu'ils auraient dû. Il doit sembler fort remarquable que ces employés aient été congédiés immédiatement après l'élection. Je suis sûr que tout ce que l'honorable ministre pourrait faire ici pour rassurer les citoyens de Saint-Jean lui serait d'un grand secours, la prochaine fois qu'il cherchera un candidat en cette ville—on sait qu'il lui a été difficile d'en trouver un à la dernière élection—et il se sera mis pour cela en bonne voie quand il aura déposé ces lettres sur le bureau de la Chambre. L'honorable ministre peut être certain que nous ferons alors tout notre possible pour le disculper de l'accusation qui paraît s'attacher à lui d'avoir été la cause première du renvoi de ces employés.

L'honorable M. EMMERSON : La façon fort courtoise avec laquelle je viens d'être traité—on a même été jusqu'à me canoniser, en affixant le nom de "saint" à mon nom—exige de ma part la même courtoisie. Mon honorable ami (M. Ganong) a bien voulu rappeler le temps où je faisais partie du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et il a parlé incidemment de l'élection de 1899. Je me rappelle parfaitement cette élection. J'avais fait appel à la province du Nouveau-Brunswick en qualité de premier ministre ; et sur 46 représentants, les citoyens du Nouveau-Brunswick en choisirent quarante-un pour appuyer mon gouvernement. Je sais que mon honorable ami a gardé un très vif souvenir de cette élection. Dans l'été de 1898, il se rendit à Moncton, où il poussa la hablerie—qu'il a dû regretter par la suite—jusqu'au point de dire qu'il s'en retournerait dans le comté de Charlotte afin d'y faire élire quatre conservateurs contre moi.

M. GANONG

Il se rendit, en effet, dans le comté de Charlotte, afin de tenter de mettre sa promesse à exécution. Je ne veux pas parler des moyens qui ont été mis en œuvre dans cette élection. Mais mon honorable ami eut la malchance de voir élire quatre bons libéraux au lieu des conservateurs qu'il avait choisis. Il a parlé de la campagne électorale dans Westmoreland. Je ne m'étais pas alors porté candidat dans le comté de Westmoreland, mais dans le comté avoisinant d'Albert. Il a aussi parlé de la filature de coton du comté de Westmoreland. Il doit savoir pourtant que cette filature est gérée et exploitée par des conservateurs. Mon honorable ami a été très mal informé. Les voteurs dont il parle avaient été amenés en voiture aux bureaux de votation afin de voter contre le gouvernement. Mon honorable ami habite une région éloignée du Nouveau-Brunswick, et il ne paraît pas être très familiarisé avec ce qui se passe dans le comté de Westmoreland. En dépit des manœuvres de leurs adversaires, les libéraux remportèrent trois sièges dans le comté de Westmoreland. Il est vrai que, dans toute la province, les amis de l'honorable député firent élire quatre de leurs candidats, mais ces élections n'ont été remportées que par accident. J'ai déclaré cette après-midi que les préférences politiques des employés de l'Intercolonial m'étaient complètement indifférentes, à la condition qu'ils ne fissent jamais de politique active. J'ai aussi déclaré catégoriquement—et je m'en tiens toujours à ce que j'ai dit—que tant que j'aurais l'honneur d'être ministre des Chemins de fer, les employés de l'Intercolonial auraient toute liberté de voter comme bon leur semblerait, à la condition de ne pas faire de politique active.

M. INGRAM : Ce sont tous des libéraux.

L'honorable M. EMMERSON : Si mon honorable ami venait dire pareille chose à Moncton, ou même dans la province de Québec, à la Rivière-du-Loup, par exemple, il ferait rire de lui. Il verrait alors le ridicule d'une semblable affirmation.

Quelques VOIX : Non, non !

L'honorable M. EMMERSON : Au contraire, je le crois parfaitement capable de sentir le ridicule d'une situation fautive. Je crois que nous comprenons maintenant la politique qu'on nous a exposée. La politique de ces honorables messieurs de la gauche, telle qu'exposée par l'honorable député de Lanark-sud, et si on la réduit à sa plus simple expression, est de ne donner de l'emploi qu'à des conservateurs, quand ils détiennent le pouvoir, tout en ayant garde de n'en rien laisser paraître et de jouer à merveille l'hypocrisie. J'ai déclaré quelle était la politique que j'entendais suivre individuellement. J'ai dit que chaque parti politique était en faveur de la distribution du patronage parmi ses amis. C'était là la